



Pitch Promotion et Vinci Immobilier posent la première pierre de "Neo Parc", à Romainville

Christian Terrassoux, président directeur général de Pitch Promotion et Olivier de la Roussière, président de Vinci Immobilier, ont posé la première pierre du programme de logements "Neo Parc", à Romainville (93). Etaient également présents Thierry Repentin, délégué interministériel à la mixité sociale et président de la commission nationale de l'aménagement, de l'urbanisme et du foncier ; Philippe Galli, préfet de la Seine Saint Denis et Corinne Valls, maire de Romainville.

L'opération "Neo Parc" développe 15 000 m² de parc urbain et comptera 188 logements. Il "assure la liaison entre le nouveau programme de logements de la Zac Jean Lemoine, dans la partie Nord et, dans la partie Sud, la Cité De Gaulle en cours de rénovation".

La Zac Jean Lemoine, dont l'aménageur est la Sequano, est divisée en 3 îlots, chaque îlot étant subdivisé en un ou plusieurs immeubles possédant ses propres accès et services. Un sous-sol commun à l'ensemble des immeubles comprend 129 places de parking. Le programme sera construit en deux tranches. La première, sur l'îlot 2, comporte 90 logements en accession libre dont plus de la moitié est déjà commercialisée. Les travaux de cette première tranche seront achevés au 4^{ème} trimestre 2016. La seconde tranche, sur les îlots 1 et 3, représentera 70 logements en accession, dont la commercialisation interviendra dans les prochaines semaines et 28 logements intermédiaires et sociaux qui ont fait l'objet d'une vente en bloc.

L'opération "sera déclarée NF Logement, et répondra aux exigences des opérations "Bâtiment Basse Consommation" base 2005 et sera conforme à la RT2012" indique Pitch Promotion.